



Communiqué - Mercredi 3 décembre 2014

## Conférence environnementale 2014 : De bonnes intentions... à concrétiser !

**A l'issue de la 3<sup>ème</sup> Conférence environnementale, la LPO dresse un bilan provisoire des premières annonces dans les différents domaines abordés et reste dans l'attente des résultats lors du futur Comité interministériel pour le développement durable. Au-delà des déclarations vertueuses qu'elle ne peut qu'approuver, la LPO a bien obtenu quelques avancées mais en attend beaucoup plus par une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les domaines des transports, de la santé et de la lutte contre le dérèglement climatique.**

**Dans sa déclaration d'ouverture**, le Président de la République a annoncé l'ouverture d'un chantier pour optimiser la démocratie participative autour des projets, voire recourir au référendum local. Forte d'un réseau de 35 associations réparties sur l'ensemble du territoire national et d'une communauté de plus 100 000 personnes, la LPO ne peut qu'accueillir favorablement cette annonce. Néanmoins, pour Allain Bougrain Dubourg, « certaines mesures déjà engagées pour « simplifier » le droit de l'environnement ne doivent pas aboutir en réalité à sa régression, ni à limiter les capacités d'expression des associations et des citoyens, notamment devant les tribunaux. »

La LPO prend au mot l'annonce de l'examen du projet de Loi biodiversité en mai prochain. Elle sera particulièrement attentive aux progrès attendus en matière de prise en compte des demandes des associations, notamment en terme de moyens humains et financiers pour la future Agence française pour la biodiversité.

Pour la LPO, il est grand temps de donner des signes politiques forts en faveur de la biodiversité, afin de rappeler le non négociable, c'est-à-dire l'application des textes existants d'abord, l'insertion des enjeux de la biodiversité dans les politiques publiques existantes et de manière générale des mécanismes de financements innovants dédiés à la biodiversité.

**Une mobilisation nationale vers la COP 21 sur les enjeux du climat et de la biodiversité :** la LPO est satisfaite de l'insertion dans la table ronde des interactions entre climat et biodiversité, bien que la place laissée au rôle des océans et des écosystèmes, ~~certes~~ impactés par les changements climatiques, mais également et surtout éléments de réponses au réchauffement climatique, reste à développer. La LPO est satisfaite que plusieurs propositions concrètes pour mobiliser les Français tout au long de l'année 2015 aient été accueillies favorablement, comme cette idée originale de d'affichage des promesses d'actions sur un compteur, qui permettrait à tout un chacun de participer, ou encore l'implication des scolaires tout au long de l'année 2015 pour comprendre et préparer cet événement planétaire.

**Transports et mobilité durable :** la LPO avait boycotté la table ronde « Transports et mobilités durables » aux côtés d'autres associations comme FNE les Amis de la Terre et le RAC, considérant qu'en l'absence d'un engagement ferme de revenir sur l'éco-redevance poids lourds, il n'était pas raisonnable d'envisager de nouvelles perspectives. De la restitution qui en a été faite, la LPO souligne que si le développement des véhicules électriques peut apporter une solution localement, et plus spécialement en centre urbain, leur bilan écologique global doit être fait en englobant les modes de production et de transport de l'énergie (centrales nucléaires ou à charbon, lignes THT, besoin en terres rares etc.). A ce titre le terme de « véhicule propre » largement utilisé durant la Conférence devrait être banni. Comme reconnu par le rapporteur lui-même les annonces en faveur



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ

du développement ferroviaire et plus spécialement du fret au cours des dernières années et encore aujourd'hui n'ont d'égal... que la perte de la part de marché au profit de la route et des camions. Dans ce domaine, force est de constater qu'aucune mesure concrète ne permet d'envisager un changement de tendance. Enfin la LPO regrette le peu de cas porté à la biodiversité par cette table ronde au regard des impacts considérables des transports sur la biodiversité en terme d'utilisation de l'espace, de rupture des continuités écologiques, de mortalité directe.

**Environnement et santé :** la table ronde a donné l'occasion à la LPO de soutenir une approche plus globale de la santé humaine, orientée vers la prévention et les effets du cadre de vie sur la santé. Elle a noté avec intérêt les progrès dans l'approche de ces questions et l'annonce par la Ministre en charge de la Santé, Marisol Touraine, d'insertion d'une partie santé-environnement dans le futur projet de loi de santé. La LPO a également demandé qu'y soit inscrite l'unité du vivant et la nécessité d'établir des liens à établir entre santé « par » l'environnement et santé « pour » l'environnement, entre santé humaine, végétale et animale. Un environnement dégradé par les multiples pressions subies aboutit en effet tôt ou tard à une dégradation de la santé humaine. Les liens entre santé et biodiversité doivent être un enjeu à part entière des politiques publiques ; ainsi, les données sanitaires et celles de la biodiversité doivent être croisées par territoires pertinents. La LPO demande comme pour le dispositif européen Reach, l'adoption d'un principe de base simple : inverser la charge de la preuve et demander en amont de démontrer l'utilité pour la société et l'incapacité à utiliser des produits différents pour tous les pesticides, nanomatériaux, néonicotinoides, perturbateurs endocriniens... par leurs promoteurs.

La LPO a suggéré dans les programmes de recherche une meilleure association des associations et acteurs de la société civile et des bases de données publiques accessibles en open data. La LPO se réjouit ainsi de l'annonce du Président de la République indiquant « pour permettre aux citoyens d'entrer dans une égalité d'arguments », « je propose la création d'une base de données publiques gratuites et ouverte où seront rassemblées et triées toutes les informations en matière d'environnement et de biodiversité : nos atlas, nos inventaires... tout ce que nous connaissons rien ne doit être caché ; cette transparence est la 1ère condition de la démocratie participative. »

## Contacts Presse

### Carine Brémond

Attachée de presse LPO France

carine.bremond@lpo.fr

06 34 12 50 69

carine.bremond@lpo.fr / 06 34 12 50 69

## LPO France

Siège social national LPO • Fonderies Royales • 8 rue du docteur Pujos • CS 90263 • 17305 ROCHEFORT CEDEX  
Tél. 05 46 82 12 34 • Fax. 05 46 83 95 86 • www.lpo.fr • lpo@lpo.fr

